



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question au Gouvernement n° 2740

Texte de la question

## RELATIONS FRANCO-ALGERIENNES

M. le président. La parole est à M. Rudy Salles, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Rudy Salles. Monsieur le Premier ministre, la France et l'Algérie sont liés depuis plus d'un siècle par un passé et de riches souvenirs communs : bien plus que de diplomatie, il s'agit d'une histoire de cœur.

Mais aujourd'hui de nombreux Français sont choqués, blessés même, par l'attitude du président algérien Bouteflika. (*" Eh oui ! " sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Il y a eu les insultes contre les harkis en 2000 ; il y a cette année la fermeture autoritaire des écoles francophones d'Algérie.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est scandaleux !

M. Rudy Salles. Un nouveau pas a été franchi récemment, quand le président algérien a accusé la France de génocide de l'identité algérienne pendant la période de colonisation, et ce quelques jours avant de venir se faire soigner dans un hôpital de cette métropole qu'il avait pourtant insultée.

Monsieur le Premier ministre, quelle tournure vont prendre les relations franco-algériennes ? La conclusion d'un traité d'amitié, qui devait être signé avant la fin de l'année 2005, est-elle toujours à l'ordre du jour, alors que l'un des partenaires insulte l'autre, comme le fait le président Bouteflika aujourd'hui ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée aux affaires européennes.

Mme Catherine Colonna, *ministre déléguée aux affaires européennes*. Monsieur le député, Philippe Douste-Blazy, qui est en déplacement à l'étranger (*" À la Mamounia ?... " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*), vous prie de bien vouloir l'excuser.

La perspective du traité d'amitié, voulu par les deux chefs d'État depuis le début de 2003, reste évidemment ouverte. Certes, nous savons que la négociation de ce texte fondamental prendra encore du temps, mais cela est normal pour un document de cette importance, qui prendra en considération l'ensemble des aspects de notre relation.

Indépendamment de cette perspective politique, la récente visite à Alger du ministre des affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, a confirmé l'intérêt de nos deux pays pour le développement des relations bilatérales dans tous les domaines, qu'il s'agisse des échanges commerciaux ou des projets de coopération, notamment de coopération linguistique ou en matière d'enseignement. Une série de visites récentes de représentants de nos deux pays, dont celle de François Loos, ont témoigné, depuis, de cette volonté d'aller de l'avant.

Personne ici ne sous-estime le poids de l'histoire, ni la perception que peuvent avoir les peuples des événements qui les ont tantôt unis, tantôt séparés.

M. Thierry Mariani. Langue de bois !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. Mais nous avons aujourd'hui, les uns et les autres, la responsabilité de nous atteler à donner un contenu au partenariat d'exception que la France et l'Algérie ont décidé de construire ensemble, en faisant preuve, certes de vigilance, mais aussi d'ambition, pour elles-mêmes autant que pour les liens qui les unissent.

Laissons aux historiens le soin d'écrire l'histoire (*Exclamations sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) et laissons au temps celui d'apaiser les douleurs.

M. Jean-Christophe Lagarde. Ce n'est pas brillant !

M. Thierry Mariani. C'est même nul !

Mme la ministre déléguée aux affaires européennes. La responsabilité des autorités françaises et algériennes est de faciliter ce travail, de part et d'autre, afin de progresser vers une reconnaissance objective et assumée de tous les faits, avec le souci d'intégrer toutes les mémoires, sans discrimination et sans exclusive. (*Protestations sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Mesdames et messieurs les députés, on ne construit pas une relation sur le passé ni sur des mots, mais sur la confiance et sur la foi en l'avenir. Notre intérêt est de valoriser ce qui nous unit, avec la double exigence du dialogue et du respect mutuel.

L'intérêt de nos deux peuples est de bâtir une relation franco-algérienne tournée vers l'avenir, dans un esprit d'apaisement de la mémoire. (*Protestations sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Notre histoire fut complexe, mais nous avons un présent et surtout un avenir communs. C'est cette perspective qui doit être notre seul guide. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Rudy Salles](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2740

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 mai 2006